

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 00683 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : AOUAD M'HAMED

Date de naissance : 11.12.1943

Adresse : 256 Bd DE BORDEAUX 5195

APPT n°10 CASABLANCA

Tél. : 06 63 18 80 44 Total des frais engagés : 1151,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Rachid EL HACHMI
CARDIOLOGUE
222 Bd. Brahim Roudani
Tél: 05 22 99 18 78 . CASABLANCA

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Date de consultation : 19/07/22

Nom et prénom du malade : AOUAD M'HAMED Age : 78 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : DE DOUZE ANNEES

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) : AOUAD M'HAMED

Le : 19/07/22

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/07/22	ESRCA	1	302,50	Dr. Hachid EL HACHMI Cardiologue Bd. Brahim Khouadri 1878 Casablanca

PHARMACIE MY YOUSSEF EXECUTION DES ORDONNANCES

Salchat du Pharmacien
PHARMAZIE MY YOUSSEF

ou du Fourisseur

139, Boulevard My Youssef

Casablanca - Tél: 05 22 22 27 25

INPE: 092043355

Date

Montant de la Facture

19/07/22

851,70

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux



le 19/01/2022

Dr. Rachid EL HACHMI
CARDIOLOGUE
222, Bd. Brahim Roudani
Tél: 05.22.99.18.78 - CASABLANCA

DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE (✓)

(A adresser au médecin conseil de la MUPRAS sous pli confidentiel)

Dr. Rachid EL HACHMI remplir par le praticien

Je soussigné: Dr. Rachid EL HACHMI CARDIOLOGUE

222, Bd. Brahim Roudani

Tél: 05.22.99.18.78 - CASABLANCA

Certifie que M^{me}, M^{me}, M: Aissa Mohamed

Présente

Rachid El Hachmi

Nécessitant un traitement d'une durée de:

3 mois

Dont ci-joint l'ordonnance

(A défaut noter le traitement prescrit)

(✓) : valable 3 mois

Contact: 05-22-91-23-36/ 05-22-91-23-76

SIEGE SOCIAL : AEROPORT CASA-ANFA-CASABLANCA

Tél : 022 91-23-36/91-26-39/91-28-81/91-26-49/91-26-86/91-28-83 Fax : 022 91-26-52

E-mail : Mupras @ rovalairmaroc.com

Docteur RACHID EL HACHMI

CARDIOLOGUE-STIMULISTE

DIPLOME DE LA FAC.DE MEDECINE'RENNES
FRANCE
222 BD ROUDANI -MAARIF-CASA

CASABLANCA, le : 19/07/2022

Ordonnance

M. AOUAD M'HAMED

134,50

1°CO-IRVEL 150/12.5

:1cp matin



316,00

2°PLAVIX

:1cp matin

29,70

3°CARDIOASPIRINE

:1cp midi

43,20

4°ZYLORIC 300

:1cp soir 1j/2

157,10

5°NOLIP 10

:1cp soir

72,00

6°DETENSIEL 10

:1cp matin

50,60 x 2

7°PRINCIB F

:1cp matin et soir

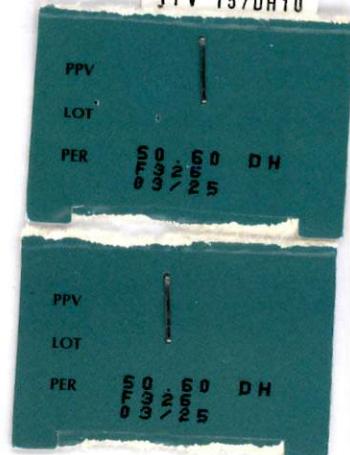
851,70

QSP 3 MOIS

Dr. Rachid EL HACHMI
CARDIOLOGUE
222, Bd. Brahim Roudani
Tél: 05.22.99.18.78 - CASABLANCA

INPE: 09204335

43,20
LOT 222077
EXP 02/24
PPV 157DH10



verso 18/10/22

CASABLANCA, MAROC

JUL. 19, 2022 16:46:02

ID =

AGE/SEX/E = /

NAME =

